



## Recensement de la population : le vélo encore absent !



Si l'objectif du recensement de la population est de mieux connaître les habitudes et besoins de l'ensemble des personnes résidant en France, et ainsi, grâce aux statistiques produites, d'éclairer les décideurs pour orienter les politiques publiques, c'est raté.

La notice d'information qui accompagne le recensement 2011 indique que répondre à la question sur l'adresse du lieu de travail permet de « connaître la distance et le temps de transport entre le domicile et le lieu de travail de la population **pour déterminer les moyens de transport à développer** ».

Comment expliquer alors que le vélo soit absent du questionnaire ? La question 21, qui interroge sur le mode de transport principal pour se rendre au travail ne comporte pas l'item vélo. Le cycliste quotidien interrogé ne pourra que rester dubitatif devant les choix qui s'offrent à lui : pas de transport, marche à pied, deux-roues, voiture, transports en commun.

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette déplore qu'une fois de plus l'amalgame soit fait entre les deux roues motorisés et le vélo, et rappelle que les enjeux entre ces deux modes ne sont pas les mêmes en termes :

- d'impact sur la ville : encombrements, pollution atmosphérique
- d'accidentologie et de sécurité routière : le bilan accidentologique des deux-roues motorisés reste très lourd, toujours le quart des tués sur la route, alors que les accidents mortels à vélo ont baissé de 48% depuis 2000
- de santé publique : 30 minutes de déplacement actif par jour diminuent de 40% le risque de mortalité lié à la sédentarité<sup>1</sup>
- de finances publiques : 5,8 milliards d'euros sont économisés chaque année grâce aux non-dépenses de santé des cyclistes et aux bénéfices environnementaux<sup>2</sup>.

La catégorie « deux-roues » ne doit donc pas exister étant donné qu'elle n'a aucune pertinence et couvre plusieurs réalités.

En conséquence la FUB et ses associations membres demandent à l'INSEE d'adapter son questionnaire de recensement afin que les usagers cyclistes soient mieux pris en compte et que les statistiques nationales puissent estimer avec rigueur les véritables besoins de la société française en matière de transports et de déplacements.

<sup>1</sup> Source : Les bienfaits du vélo progressent dans la sphère médicale – Vélocité n°101, juin 2009

<sup>2</sup> Chiffre calculé sur l'année 2008 ; selon les prospectives, ce chiffre sera de 16,2 Mlds en 2020. Source : Atout France « Grand Angle spécial Economie du vélo » - juillet 2009

### Contact >

Perrine GAILLET  
Chargée de communication  
Tél. 03 88 75 71 90  
[p.gaillet@fubicy.org](mailto:p.gaillet@fubicy.org)

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette  
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000 Strasbourg  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)

Communiqué